

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial au produit phytopharmaceutique **NISSHIN***

de la société ISK BIOSCIENCES EUROPE S.A.

enregistrée sous le n°2018-1090

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom MILAGRO.

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	NISSHIN ELITE 4SC FORNET 4SC MISTRAL PAMPA SAMSON 4 SC SQUASH MILAGRO
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	ISK BIOSCIENCES EUROPE S.A Pegasus Park, De Kleetlaan 12B Bus 9, B-1831 Diegem, Belgique
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	40 g/L - nicosulfuron
Numéro d'intrant	9100418
Numéro d'AMM	9100418
Fonction	Herbicide
Gamme d'usages	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 24 SEP. 2018



Françoise WEBER
 Directrice générale déléguée
 en charge du pôle produits réglementés
 Agence nationale de sécurité sanitaire de
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)